

Document d'information
Ministres fédérale-provinciaux/territoriaux responsables de la condition féminine

Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes

Les ministres fédérale-provinciaux/territoriaux ont commandé ce projet en raison de la priorité accordée à la sécurité économique des femmes. Il découle aussi du besoin de plus en plus grand manifesté par les gouvernements et le public de disposer d'indicateurs « sociaux » pour prendre le pouls de notre bien-être actuel et futur et pour planifier en conséquence. Ces indicateurs seraient comparables au produit intérieur brut (PIB), qui agit comme point de référence de la situation de l'économie.

Contrairement au PIB qui utilise l'argent comme dénominateur commun, les indicateurs sociaux mesurent d'autres choses en plus, comme l'espérance de vie ou le chômage. Bien que l'égalité entre les femmes et les hommes soit considérée comme un objectif de société important, de nombreux indicateurs ne tiennent pas compte des réalités de la vie des femmes, qui sont pourtant essentielles à la société et à l'économie, comme le travail non rémunéré sous forme des soins dispensés aux enfants.

Les Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes sont un ensemble de repères qui témoignent d'aspects fondamentaux et interreliés de la vie économique des femmes et des hommes et qui comprennent le revenu tiré de diverses sources en plus des gains (évalués en terme d'argent), le travail non rémunéré et le travail rémunéré (mesurés en temps) et l'éducation et la formation liée à l'emploi (temps et niveau de scolarité qui tiennent aussi compte de la prédominance d'un sexe dans les champs d'études).

Ces indicateurs sont destinés aux gouvernements et à d'autres intervenantes et intervenants intéressés à l'élaboration de politiques en vue de sensibiliser davantage aux réalités vécues par les femmes et les hommes, de stimuler les discussions publiques sur les politiques gouvernementales, d'encourager la recherche d'explications et de réponses et de surveiller les changements au fil du temps.

Parmi les principales conclusions du rapport, on note un rétrécissement de l'écart entre les sexes sur le plan des gains et du revenu entre 1986 et 1995*. On constate en outre que le système d'impôt sur le revenu favorise toujours l'égalité entre les sexes. Les femmes ont réalisé des progrès dans les champs d'études à prédominance masculine et les diplômées ont amélioré leurs chances d'obtenir de « bons » emplois. Il y a en outre eu une meilleure répartition du travail rémunéré et non rémunéré en 1992 qu'en 1986. Il reste cependant d'importants écarts : le revenu des femmes est demeuré inférieur et elles ont reçu moins de formation parrainée par l'employeur tout en travaillant chaque jour plus longtemps que les hommes. La réduction de l'écart entre les sexes nécessitera des solutions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du marché du travail.

*Les indicateurs de l'égalité entre les sexes sont tous exprimés par des indices à l'aide de ratios : 1,0 représente l'égalité, c'est-à-dire l'absence d'écart entre les femmes et les hommes. Un ratio supérieur ou inférieur à 1,0 dénote une inégalité ou un déséquilibre. Les périodes de temps examinées varient parmi les indicateurs selon la source d'information.

Le rapport souligne aussi la nécessité de procéder à une analyse détaillée de la diversité des schémas et des tendances derrière les moyennes obtenues pour les femmes et les hommes. Le fait d'avoir des enfants est un facteur critique; ils ont une incidence beaucoup plus grande sur le travail des femmes que sur celui des hommes, ce qui peut influencer sur leur sécurité et leur autonomie économiques. Un exemple d'une méthode d'analyse de l'incidence de facteurs comme l'âge, l'éducation, la profession et la présence de jeunes enfants sur le revenu et les gains est présenté.

La section sur le travail démontre à quel point les régimes de travail de certaines femmes diffèrent de ceux de la moyenne de l'ensemble des femmes. Cela vaut particulièrement lorsque le travail est classé par catégories, en fonction des personnes qui en bénéficient -- la population active, les enfants ou d'autres parents et amis. Des ressources additionnelles, qui peuvent servir de point de départ pour de plus amples recherches et analyses, sont présentées dans une annexe.

Sommaire statistique

Revenu

Entre 1986 et 1995, tous les indices des revenus et des gains se sont améliorés. Le revenu après impôt est passé de 0,52 à 0,60, ce qui signifie que le revenu des femmes est passé de 52 p. 100 à 60 p. 100 de celui des hommes. (Les données sur le revenu sont fondées sur les moyennes pour l'ensemble des hommes et des femmes de 15 ans et plus et celles sur les gains concernent les personnes de 18 à 64 ans. Les ratios diffèrent donc des données qui ne comparent que certains hommes et certaines femmes comme les personnes qui occupent un emploi à plein temps toute l'année.)

Comme le revenu après impôt est plus élevé que le revenu avant impôt, cela démontre l'effet positif qu'a le système d'impôt sur le revenu sur l'égalité des sexes. L'impôt détermine le montant du revenu disponible et compte tenu des aspects redistributifs du régime fiscal, donc il a été jugé important de déterminer quel serait l'écart entre les sexes après soustraction de l'impôt sur le revenu du revenu total. Le régime fiscal reconnaît que les contribuables à faibles revenus ont une capacité moins élevée de payer des impôts. Cela leur permet de garder une proportion plus élevée de leur revenu. Les femmes touchent un revenu moindre; on s'attend donc à ce que l'indice de l'égalité entre les sexes pour le revenu après soit plus élevé que l'indice du revenu total. Le fait que le revenu soit supérieur aux gains démontre que les sources de revenu les sources de revenu comme les pensions alimentaires pour enfants, les prestations de maternité et parentales et les pensions sont tout particulièrement importantes pour les femmes.

Même lorsque les différences entre les femmes et les hommes pour des facteurs comme l'éducation, l'emploi et la situation familiale sont prises en compte, il reste d'importants écarts entre les sexes que ces facteurs combinés ne peuvent expliquer.

Travail

Tout en ayant des revenus inférieurs, les femmes ont des charges de travail plus importantes lorsque tout le travail ayant une valeur économique, tant le travail rémunéré que non rémunéré, est pris en compte. L'indice de la charge de travail totale pour 1992 se situait à 1,08. Cet écart de 0,08 signifie que les femmes travaillent plus d'une demi-heure de plus par jour que les hommes -- 8,9 heures comparativement à 8,3 heures.

Il y avait une meilleure répartition du travail rémunéré et non rémunéré en 1992 qu'en 1986. Le ratio du travail rémunéré s'est rapproché de 1,0, point auquel le travail rémunéré et le travail non rémunéré seraient partagés également, en passant de 0,53 en 1986, à 0,6 en 1992. L'indice du travail non rémunéré s'est aussi rapproché de 1,0 en passant de 2,16 à un niveau tout de même élevé de 1,73.

On retrouve dans ces moyennes des schémas très différents du travail rémunéré et non rémunéré en fonction de la situation professionnelle des adultes des différents types de ménages et de la présence ou non de jeunes enfants. Le travail qui bénéficie principalement aux enfants est essentiellement fait par les femmes, même lorsqu'elles occupent un emploi à plein temps. En 1992, les femmes travaillant à plein temps avec un conjoint travaillant aussi à plein temps et un enfant de moins de six ans faisaient pratiquement deux fois plus de travail consacré aux enfants que les hommes, le ratio étant de 1,86.

Pour deux types de ménages avec de jeunes enfants, le travail rémunéré des femmes et le travail non rémunéré consacré aux enfants étaient plus élevés en 1992 qu'en 1986, lorsque comparé au travail des hommes dans des ménages similaires.

Apprentissage

Les diplômes universitaires décernés aux femmes par rapport à ceux décernés aux hommes ont augmenté entre 1981 et 1994 dans les champs d'études à prédominance féminine (2,24 à 3,0), dans les champs d'études sans prédominance (0,56 à 0,96) et dans les champs d'études à prédominance masculine (0,21 à 0,34).

Les taux de participation des femmes et des hommes à la formation liée à l'emploi sont semblables, mais les femmes reçoivent moins d'heures de formation. L'indice de la formation parrainée par l'employeur était plus éloigné de l'équilibre entre les sexes en 1993, à 0,68 qu'il ne l'était en 1991, à 0,75.

De 1986 à 1995, on a observé un rétrécissement continu de l'écart entre les sexes en ce qui a trait aux retombées professionnelles de l'investissement dans les études universitaires (les possibilités pour les diplômées d'obtenir un « bon » emploi). Cet indice est passé de 0,69 à 0,80. Cette amélioration de l'équilibre entre les sexes

s'explique à la fois par l'augmentation des chances pour les femmes et la diminution sensible des chances pour les hommes au cours de cette période.